KKC/SBPE

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

NOTE DE SERVICE N° ..118.. DGD / DU ..06 JUIN 2013.....

Objet : Désignation des formateurs

Dans le cadre du partenariat Douanes / Secteur privé, la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire (CCIFCI) a sollicité auprès de la Direction de la Formation et de la Documentation, un renforcement de capacité en matière douanière, de cadres issus de ses entreprises membres.

Cette formation qui doit se dérouler au titre de l'année 2013, se décline en sept modules et est assurée par des personnes ressources de la Direction Générale des Douanes.

A cet effet, les Agents dont les noms figurent ci-dessous sont désignés en qualité de formateurs pour les différents modules :

Module 1 : Missions et Gestion des services douaniers, **Col Bakomba TOURE /**
Module 2 : Législation Douanière, **Cdt AWEDE Hugues ;**
Module 3 : Régimes Douaniers, **Col Amadou COULIBALY ;**
Module 4 : Notion de Valeur en Douanes et Règles d'Origine, **Lt/Col MEÏTE Yacouba / Cdt KOUASSI Akoua Marie Claudia ;**
Module 5 : Tarification des marchandises (Système Harmonisé), **M. SORRY Yahiri / Cdt AWEDE Hugues ;**
Module 6 : Procédure de Dédouanement, **Col KADJO Albert Louis ;**
Module 7 : Contentieux Douanier, **Lt/Col OUATTARA Issa.**

Les intéressés sont invités à prendre attache avec la Direction de la Formation et de la Documentation, en vue des modalités pratiques de cette formation.

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général
CÔTE D'IVOIRE

Col. Maj. Issa COULIBALY